

Chanoine Brugière

# Thonac



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède



101. le Bourg. 32m.	Le Breuil. 4NO.	8. laugerie. 4H.	1
labadie (inc.) 1 1/2 NO.	le Buisson. 7/3 N.	2. 5 Jossé Chausse EN.	4
labatut. 4NO.	1 Chabane. 1H.	1. 3. Maillol. 2N.	
labatusserie. 3 1/2 NO.	1 la Combe. 3N.	1 M <sup>re</sup> de Sainsaubran. 1 1/2 N.	1
Chez le Baron. 5N.	(le Colombier. 1/4 N)	M <sup>re</sup> de Poulican. 1 1/2 NO.	3
la Bermondie. 2 1/2 NO.	8. l'escourbaudie. 4 1/2 NO.	7. la Pagesie. 2 1/2 N.	8
Belcayre. 1 1/2 NO.	2 la Forge. 1NO.	la Rébeyrolie. 2NO.	2
Bonhomme. 1 1/2 NO.	1 la Gerbaudie. 2 1/2 H.	2. la Trustédie. 3 1/2 NO.	5
la Bouillierie. 1NO.	7. (la Grange) 4NO.	la Vergne. 2NO.	3
Les Bouyges. 1 1/2 NO.	7 Grigner. 2 1/2 H.	3 la Vidalie. 1E.	1
la Villagerie. 6NO.	1. le Chaptal (de G.)	les Vignes. 5NO.	2

Thonac  
 Giroc Antoine . . . 1808  
 Garnier de Laboissière. 1816  
 Sidoine de la Genèbre. 23. 1826  
 Maxet Pierre . . . 1830  
 Lafaye . . . 1853  
 Bourges . . . 1854  
 Méribou . . . 1861  
 Lafaye Jean . . . 1880

Thonac. 500 habitants; 22 feux au bourg; 200 pièces dont 20 hommes; 1162 hectares; 123<sup>m</sup> 206<sup>cm</sup> altitude; à 7<sup>ks</sup> de Montignac; 24<sup>ks</sup> de Sarlat; 43<sup>ks</sup> de Périgueux.

Revenus de la Commune en 1884: 30, 24 x 25  
Revenus de la fabrique en 1881: 140<sup>fr</sup> (ord. 101<sup>fr</sup>)  
Revenus du Bureau de Bienfaisance en 1884: 112<sup>fr</sup>  
Sol. Crétace inférieur. Crétace supérieur. Mollasse.  
(Insinuations Diocèse de Périgueux, 5<sup>bre</sup> 1692)  
Noble Arnaud de Sauthonnie curé primitif de la paroisse de Thonac... laquelle est de la collation de l'abbé de S<sup>t</sup> Amand; 600 communicants; 140 feux. -

Thonac est situé dans un bassin limité au sud et au sud-est par la Vézère, traversé au nord au midi par le ruisseau de Thonac qui fait aller les moulins de Pouillac, de Sagerie de S<sup>t</sup> Sabran (et de Sagerie?). Cette commune possède des stations et gisements préhistoriques (Bull. archéol. du Périg. t. v. p. 388, t. vii. p. 14 origines. « Cap. de Thonaco » (P. 1382); « Eccl. de Thonac » (P. avant 1317); « Ponnacum » (Soy. p. 11) « Cure de Thonac » (présent l'abbé de S<sup>t</sup> Amand) P. 1516. 1538; « Eccl. de Thonaco » (présent d. abbatis S. amandii » (P. 1556); « la Cure de Thonac » (P. 1711. 1713); etc. (Voy. dict. des Titulaire et Patron. S<sup>t</sup> Pierre. es. liq. 1<sup>er</sup> août. S<sup>t</sup>astique de l'Evêché; S. Pierre de Thonac, l'abbé de S<sup>t</sup> Amand présente (Pouille vers 1780)  
Eglise, qui n'offre pas d'intérêt archéologique est romane. Elle a une nef et un bas-côté qui communique avec elle par deux arcades. 3 portes. Tribune. 4 croisées romanes.

2<sup>e</sup> chapelle à la Vierge.

Tableau du Crucifiement.

Statues de la Vierge; de S<sup>t</sup> Pierre, de S<sup>t</sup> Paul.

Font baptismaux grilles.

Croix de procession en cuivre ayant des caches sacristie au nord avec porte; humide.

3 cloches.

Cimetière à 800 mètres.

Presbytère à 100 mètres; 5 pièces avec clopendantes; jardin de 22 ares. Pas de cuisine de ble.

(Archiv. de la Dord. 2. 80. N<sup>o</sup> 426.) Vente à Faure cadet, négociant à Montignac, un lot de terre... servant de sol au presbytère 126<sup>m</sup> 50; le 22 thermidor an IV.

2 écoles; 20 garçons, 20 filles.

3 enfants assistés; 1 cabaret.

Rente de 267<sup>fr</sup> pour les malheureux distribués par le Bureau de Bienfaisance. M. de Valence

(laissé) légué 10,000<sup>fr</sup> à la commune pour les indigents; il a eu pour héritier le général qui

faisait le siège d'Anvers (demander renseignements).

Dévotion à la chapelle de S<sup>t</sup> Croix de S<sup>t</sup> Léon où l'on se rend en procession le 3 mai.

Curés de Thonac.

Sauvages. c. 1669. — Fabre. 1835. 45. Roux 1872.

A. de Sauthonnie. 1671. 89. Faure. 1849. 51. Fabre 1874.

de. P. l. v. p. c. 1701. 14. Sabathier. 1835. 56. Dupuy. 1874. 80

Sapin A. 1803. — Mastral. 1858. 61. Sagerie. 1881

Chavary. 1811. 18. — Sagerie. 1861. 79. Delmont. 1883.

Bonis Bonal 1819. 34. Vézins. 1870. 42. —

— Etab des terres etc. de la maison d'Albret en 1502.

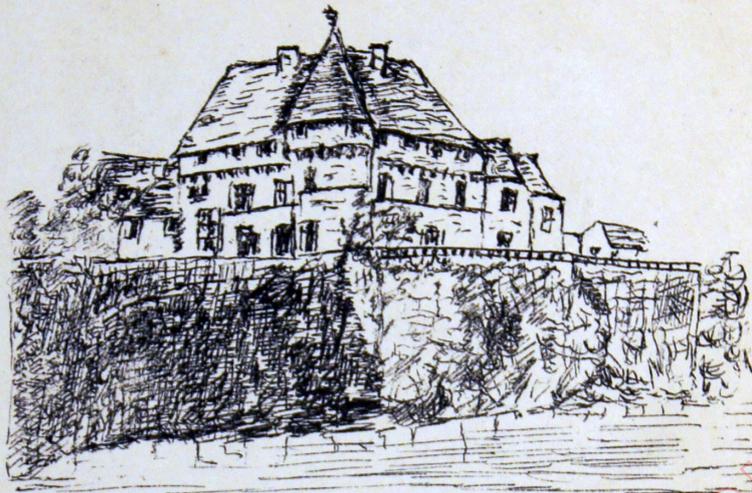
« Ponnac y a de gentils hommes, monseigneur de Peyre

taillade, Belcayre, Caxerac, Jehan Bermon, Antoine

Berin et Ramonet Berin, chacun a sa meulière France

et beaux domaines, chacun cinquante livres de rente,

monseigneur n'y prend rien » (Chroniqueur. 1854 p. 140)



Château de Sousse.

Le château de Sousse, dont les fondements sont dans la Vézère, sur la rive droite, produit un effet magnifique considéré de la rive gauche. Il fut bâti au XIII<sup>e</sup>s. et restauré en 1570 et les années suivantes. Ce château est remarquable par la beauté exceptionnelle du site, l'élégance de son architecture et surtout par les grands souvenirs historiques qui s'y rattachent.

« La famille de Sousse, originaire des Pays-Bas, se fixa au XIII<sup>e</sup>s. sur les bords de la Vézère et fit construire le château qui porte son nom. A partir de cette époque, elle occupa un des premiers rangs dans la noblesse du Périgord. »  
Armes: « D'azur, à neuf étoiles d'or à six rais, posés 3, 3 et 3. » (Armorial du Périgord par M. A. de F. rordfond.)

XVII<sup>e</sup>s. L'ancienne habitation des seigneurs de Sousse ayant été détruite en partie dans les guerres avec les protestants, Jean de Sousse, qui s'était retiré des affaires publiques, fit raser ce qui restait des vieilles constructions jusqu'à la hauteur de l'enceinte intérieure, et sur les ruines de ce manoir gothique, fit élever un second château qui, par la pureté de ses lignes et par la grâce de son ornementation peut être regardé comme un des plus beaux spécimens de l'architecture de la Renaissance dans l'ancien comté de Périgord... il fit bâtir une série de tours qui dominaient la plaine de Montignac et de Thonac. Sur l'une d'elles, qui dépassait toutes les autres, on lisait l'inscription suivante :  
Quamvis sine pennis non minus alta subo (sans avoir l'aile de l'oiseau, je m'élève aussi haut que lui.)  
Au dessus de la porte du corps de garde, en face

de la cour d'honneur on lit:

Lorsque je cuidais achever ie commence. MDLXX

(Il était effrayé, presque découragé à cause des difficultés dont il avait à triompher)

« L'habitation de Jean de Losse se composait de deux corps de logis reliés par une tour ronde à machicoulis surmontée d'une flèche. Ses murailles extérieures, percées de belles et larges fenêtres, étaient décorées en carreaux ornés de sculptures et de bas-reliefs. A l'intérieur, on voit d'immenses salles voûtées, où apparaît, dans toute sa richesse, l'architecture du XVI<sup>e</sup> siècle; un escalier, dont la rampe est dessinée avec goût, quelques vestiges de peintures murales et des cheminées fièrement ciselées... Ses travaux, plusieurs fois interrompus, furent définitivement suspendus en 1576 date qu'on lit au-dessus d'une fenêtre qui regarde le couchant: « Losse. 1576. » Sur la voûte de la plus belle salle du château Jean de Losse fit graver ces mots:

CUM SYDORÉ SANGVINE ET CARCERE (Avec la sueur le sang et la prison) et au-dessous le sceau de ses armes. — Sur la même voûte on lit: Losse. 1576. »  
« En 1588, Messieurs les Chanoines de la cathédrale de Verdun érigèrent un monument à la mémoire de Jean 2, seigneur de Losse et de son fils Jean 3, ancien gouverneur de Verdun. Un tableau attaché à un pilier de la Chapelle Saint-Joseph, de l'église cathédrale de Verdun, contenait le portrait du père et du fils avec cet exergue: Cum sudore, sanguine et carcere. »

« Pour quelques uns, ces mots traduiraient la plainte d'un malheureux prisonnier flétrissant la barbarie des anciens maîtres du château » c'est une fautive interprétation; c'est Jean de Losse lui-même, dont les armes accompagnent la devise, qui fit graver ces mots pour apprendre à ceux qui viendraient après lui par quelles cruelles épreuves il avait passé pour arriver aux postes les plus élevés de l'Etat. »

« En dehors du château qu'il tenait de ses pères, Jean de Losse avait sous sa dépendance; Thonac, St-Léon, Thion, Poyrignac, Gaubert, St-Rabier. Il avait acheté des Gontaut-Biron la magnifique terre de Bannes, canton et commune de Beaumont. »

(1) C'est la famille de Losse sur le château de Losse voir Bulletin hist. et archéol. du Périgord t. XI p. 127 et suiv. Sigillographie du Périgord par M. Ph. de Basredon, p. 136; le Chroniqueur du Périgord et du Simousin; année 1853 p. 274 et suiv.; 1855, p. 193 et suiv.; 1855 p. 223; 1856 p. 57. Le Périgord Illustré, p. 570 etc.

« Château de Belcayre, bâti sur un rocher et comme suspendu sur la Vézère (Belcayre), 1265 (Esp. Hommages) Ancien repaire noble.

(2) Losse « Losche » 1399 (Invent. de Montignac); hospitium de Losa, in par. de Bronaco » 1400 (Esp. 51); « Lausse » (Ibid.) ju Losse (B) = H<sup>e</sup> justice sur Thonac.

de La Bermondie. Il y a une tour carrée qui a 3 mètres d'inclinaison.

Jean de La Bermondie, archidiaque et chanoine de la cathédrale de Périgueux donna, par testament en date du 9 mai 1674, au collège de Périgueux le domaine de Saint-Augustin (Commune de Coucourmiès) à la charge d'une mission dans les paroisses de Thonac, Moitignac, Fanlac et Granges. (Bull. hist. et archéol. du Périg. t. IX, p. 214.)

de Le Breuil. Là est une tour carrée qui a dû servir pour les signaux.

Documents: (Archiv. de Pau. B. 1493.) 1541. Vente par le domaine à Jean de Sossé, de la paroisse de Thonac. —

(Ibidem. B. 1837.) 1557. Rachat de la seigneurie de Thonac à Jean de Sossé, prieur de Gabillou. (Ibidem. B. 1853.) 1571. Copie d'une lettre de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, à Jacques Deschamps, trésorier des Périgord, pour recevoir l'argent destiné au rachat des seigneuries de Thonac et Fonnac etc.

(Ibidem. B. 1854.) 1570, 1571. Rachat de la paroisse de Thonac et vente à Jean seigneur de Sossé. Quittances du prix d'achat, etc.

(Ibidem. B. 1861.) 1572, 1573... Vente de la seigneurie de Thonac à Jean de Sossé, par le domaine de Navarre.

(Ibidem. B. 1911.) 1598. Vente de la justice de Thonac à Jean de Sossé, seigneur de Thonac.

(Ibidem. B. 1912.) 1598, 1599. Vente de la justice de St Léon au seigneur de Thonac.

Vente curieuse d'un apôtre civique de Thonac. (Archiv. de la Dord. série S. 517.)

« Jean Pebevre notaire public apôtre civique de la commune de Thonac vous dénonce que hier jour de decade à la suite de sa mission civique et d'après les invitations qu'il avoit fait dans le Temple de la raison de la commune de Thonac aux citoyens qui se trouverent réunis de lui faire connaître ceux de leurs frères malheureux et poursuivis par l'infortune plusieurs familles parmi lesquelles il a retenu les noms de Sabine et Victoire le conduisirent dans la maison de feu Malbrou où il trouva une fille couchée dans un lit fort propre, et qui ne présentait rien moins que l'amoureuse, à laquelle il adressa plusieurs fois la parole, sans obtenir de réponse de ladite fille. Alors ayant témoigné quelque impatience et le vis de se retirer quelques unes des femmes qui étoient présente le preserent de rester en l'assurant quelle chanteroit bientôt. Et en effet cette fille toujours dans la même attitude et sans montrer même sa figure se met à chanter divers cantiques, et dans les chants elle annonçoit une personne bien portante, lorsque l'apôtre se retiroit on le prêcha

de nouvelles d'attendre que cette fille nen re-  
teroit pas la. Ces paroles furent a peine pro-  
noncées que la fille fit un invocation au ciel  
vers Jesus d'un ton très palétique, et dans cette  
invocation elle invitoit la femme Langlade a  
venir voir le petit Jesus son sauveur. Jesus  
eris qui se presentoit a elle. Que voulant con-  
noître a son le denouement de cette piece, il  
se retira dans l'intention de revenir dans  
cette maison apres midy, ce que ayant executé  
vers les quatre heures du susdit jour il trouva  
vne femme qui embrassoit la pretendue ma-  
lade, a laquelle il fit diverses questions pour  
decouvrir ce que signifioit tout cela, que  
cette femme lui dit quelle n'avoit rien vu  
mangés a la malade depuis vingt sept jours  
et quelle lui avoit recommandé de laisser  
la clef a sa porte les jours des cy devant de  
marches et fetes et ainsi que les decadis,  
quil denonce cette sure nestigues parce qu'il  
crois quelle tient a quelques machinations  
ourclies par le fanatisme,  
a Montignac le vingt vn messidor seconde  
année republicain vne et indivisible  
Pebeyre apotre de la Commune de Phonaac.  
(Ce rapport est adresse au comité révolutionnaire  
de Montignac.)  
Famille notable depuis la Revolution :  
Merrilhou; Maxel, Dozier, Lafage; Crouxel;  
Bourge; Bayle; Delbos etc.